

STRATÉGIES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Bulletin du PRC PPTE et du PRC CPE



Numéro 30, 1^{er} trimestre 2007

Analyse et stratégie de désendettement des PPTE

La BID participe enfin à l'allègement IADM	2
La viabilité du désendettement - au-delà du CVD	3
Le PRC affiche une amélioration de la gestion de la dette des PPTE depuis 2002	4
Missions d'élaboration des plans nationaux de renforcement des capacités	6
Atelier sur la viabilité à long terme du désendettement	7
Progrès des PPTE et situation de la viabilité du désendettement	8
MEFMI s'engage dans la phase 3 (2007-2011)	10
Activités récentes et à venir du PRC PPTE	11
Questions techniques sur l'allègement de la dette	16

Flux de capitaux privés étrangers

Actualisation des activités du PRC CPE	13
Cameroun: hauts niveaux d'actifs étrangers et d'investissements intra régionaux	14
L'accès et l'utilisation des sources de données internationales sur les avoirs et engagements extérieurs	15

LA BID PARTICIPE ENFIN À L'ALLÈGEMENT IADM

En janvier à Amsterdam, les actionnaires de la BID (Banque interaméricaine de développement) ont enfin décidé de la manière d'accorder un allègement BID au titre de l'IADM (initiative d'allègement de la dette multilatérale). L'accord est décevant, en ce sens qu'il ne fournira pas de financement supplémentaire aux PPTE, mais consistera plutôt à calquer son financement sur la part des fonds concessionnels de la BID destinés aux opérations spéciales (FOS).

L'allègement de la dette par la BID, portant sur 100% de la dette éligible de ses débiteurs qui ont franchi le point d'achèvement PPTE (Bolivie, Guyana, Honduras, et Nicaragua), entre en vigueur au 1er janvier 2007. L'éligibilité de Haïti se fera lorsque le pays aura atteint son point d'achèvement PPTE. La partie de la dette éligible à l'allègement est celle correspondant à l'encours FOS (Fonds des opérations spéciales) au 31 décembre 2004.

Implications pour les flux futurs

Bien que la remise de dette accordée par la BID atteindra les 3,37 milliards de USD, il ne s'agit pas d'un allègement supplémentaire. Son coût est couvert par des ressources internes du FOS sans apport de fonds supplémentaires. Cette opération réduira de 25% le total des allocations de ressources des pays éligibles, rendant de ce fait les conditions de leurs emprunts nouveaux moins privilégiés, annulant l'octroi des prêts non encore décaissés et changeant une partie de l'allègement de la dette contre la contribution de la devise locale au FOS. Voici les détails de ces changements :

- La réduction attendue du montant total des prêts octroyés par la BID sera de 25% pour la Bolivie, le Guyana, le Honduras et le Nicaragua (à l'exception de Haïti qui recevra principalement des dons, voir ci-dessous). Cette réduction a pour effet de faire passer le total des engagements vis-à-vis de la BID de 400 millions USD par an à 288 millions USD.
- Pour la Bolivie, le Guyana, le Honduras et le Nicaragua, le niveau le plus faible des ressources prendra la forme de prêts parallèles, qui est un mélange de prêts à conditions privilégiées au titre du FOS et d'avances de fonds de roulement ordinaire non concessionnels. La composante FOS consistera en un prêt sur 40 ans remboursable en une échéance unique moyennant un intérêt au taux de 0,25%, alors que la composante fonds de roulement sera un prêt à 30 ans, bénéficiant d'un différé de remboursement de 5 ans et supportant un intérêt au taux de 5,5%. Jusqu'à présent quatre pays n'ont bénéficié que de ressources FOS octroyées à de conditions privilégiées. Cependant, avec le

changement, la part de leurs futurs emprunts BID bénéficiant de conditions privilégiées sera réduite, attendu qu'une proportion significative de leurs emprunts nouveaux se fera aux conditions des prêts ordinaires de trésorerie. La proportion de ressources de FOS et de prêts ordinaires qui compose les nouveaux prêts parallèles de 2007 à 2015 sera propre à chaque pays, comme le montre le tableau 1 ci-dessous. Pour les 4 pays sortis de l'initiative PPTE, cela signifie que le total des ressources FOS atteindra approximativement les 88 millions USD par an, le reste étant des prêts de trésorerie octroyés à des conditions non privilégiées.

- Les prêts combinés FOS - prêt ordinaire spécifique au pays et les montants engagés pour chaque pays seront déterminés sur la base du Cadre d'analyse de la viabilité du désendettement (CVD) des IBW (Institutions de Bretton Woods) du système d'Attribution axée sur la performance (AAP) de la BID. Ce dernier sera évalué et mis à jour pour mieux correspondre à celui de l'AID (Association internationale de développement). Sur cette base, les pays les plus performants (Bolivie, Honduras) devront attirer une plus grande part de l'allocation des ressources, tandis que les moins performants (Guyana et Nicaragua) pourraient perdre.
- Dans le cas de Haïti, les nouvelles ressources consisteront en l'octroi de dons pour des montants annuels atteignant les 50 millions USD de 2007 à 2010. Par la suite, la part dont ce pays pourra bénéficier n'excédera pas annuellement les 20 millions USD de dons et les 20 millions USD au titre du FOS, la part de l'emprunt ordinaire dépendant de la viabilité du désendettement.
- Pour tous les pays éligibles, les soldes non versés des prêts approuvés mais non décaissés, au 1er janvier 2007, sont annulés. Si le montant total de l'annulation reste inférieur à 210 millions USD, alors une

réduction proportionnelle sera appliquée aux approbations et décaissements de prêts futurs au cas par cas des pays, afin de compenser la différence entre le montant annulé et les 210 millions USD. Les soldes non versés, objet de l'annulation, sont ceux qui n'ont pas été décaissés dans les délais et ne sont donc pas susceptibles de servir leurs objectifs de développement initiaux.

- Pour les cinq pays, une partie de l'allègement de la dette BID (atteignant les 258 millions USD) sera échangée contre les dettes existantes qui doivent être remboursées à la BID en devise locale entre 2010 et 2013. Ces conversions en monnaie locale seront annulées et leurs montants compenseront le service de la dette dû sur des prêts FOS en cours. Si le service de la dette dû est inférieur aux coûts de conversion monétaire, alors on effectuera un report à nouveau de l'engagement restant.
- Sur la période allant de 2007 à 2010, des ressources FOS (Fonds des opérations spéciales) pour 30 millions USD seront allouées à l'assistance technique et de 2010 à 2015 ce montant sera de 20 millions USD.
- En outre, la BID doit baisser ses charges d'administration indexé sur le FOS à hauteur de 15% de tous les frais généraux de la BID jusqu'en 2010, avec une autre réduction à 11,25% jusqu'en 2015. Les économies ainsi réalisées atteindront une moyenne d'environ 75 millions USD par an.

En terme d'impact des flux de ressources entre 2007 et 2015, le Honduras apparaît gagnant, tandis que ce n'est pas le cas du Guyana, de Haïti et du Nicaragua. Pour des informations plus détaillées sur l'impact de l'IADM (Initiative d'allègement de la dette multilatérale) de la BID, voir http://www.hipccbp.org/files/en/closed/External%20Debt%20Strategy/External%20Debt%20Reference%20materials/MDRI_Feb_2007_En.pdf

Tableau 1 : Prêts mixtes aux post PPTE au titre du Cadre d'analyse de la viabilité du désendettement (CVD) en 2007

Pays	Dotation FOS	Prêts ordinaires de trésorerie
Bolivie et Honduras	30%	70%
Guyana et Nicaragua	50%	50%
Haïti 2007-2010	50 millions USD de dons	
2011+	20 millions USD de dons / 20 millions USD de prêts FOS	

Source : BID (Banque interaméricaine de développement)

LA VIABILITÉ DU DÉSENDETTEMENT - AU-DELÀ DU CVD

Fin novembre dernier, les conseils d'administration des IBW (Institutions de Bretton Woods), ont débattu d'un rapport sur l'application du Cadre d'analyse de la viabilité de la dette (CVD) aux pays à faibles revenus post PPTTE/IADM. Le présent article examine leurs conclusions, et présente les réactions et les idées des PPTTE pour une viabilité du désendettement à long terme dans le cas de pays à faibles revenus.

Les Conseils d'administration ont fait 10 recommandations :

1. *Concevoir des scénarios de base plus réalistes dans les rapports pays à l'intention des Conseils des IBW*, qui soient le reflet des politiques et des institutions du pays, de la probabilité de chocs extérieurs, et de ses tendances historiques. C'est ce que font depuis 8 ans les PPTTE dans leurs rapports sur la stratégie nationale de désendettement du PRC PPTTE. Ils ont aussi souligné que les scénarios doivent viser des taux de croissance plus élevés, et que l'investissement et l'aide doivent respecter les OMD (Objectifs du millénaire pour le développement).
2. *Suggérer un accroissement annuel de 5 à 7% du ratio VP/PIB de la dette publique extérieure ou de la dette publique totale serait un filet de sécurité contre un endettement excessif, sur lequel des programmes du Fonds peuvent baser des cibles indicatives de l'accumulation de la dette.* Cette décision pourrait s'avérer confuse pour les PPTTE, sauf si le Fonds précise bien si la directive doit s'appliquer à la seule dette extérieure ou à la dette totale, et si les plafonds des dettes remplaceront ou s'ajouteront aux seuils de concessionnalité et aux plafonds des déficits budgétaires retenus dans les programmes du FMI. Il importe aussi que les plafonds prennent en compte le point de départ des ratios de viabilité d'un pays, et son éventuel besoin d'un financement anticipé des OMD. Le PRC PPTTE appuie les PPTTE dans la conception de plafonds d'emprunt à moyen terme moins mécaniques, qui permettent de rester dans les limites fixées par le Cadre d'analyse de la viabilité du désendettement (CVD), tout en maximisant l'utilisation de ressources à des conditions hautement privilégiées pour atteindre les OMD.
3. *Demander la poursuite des efforts de la communauté internationale pour améliorer la disponibilité et la prévisibilité des financements concessionnels.* Au cours des derniers mois des avancées ont été obtenues avec la décision des donateurs d'améliorer la prévisibilité de l'aide au budget dans quelques pays. Cependant, on a pu constater des reculs, notamment :
 - une tendance grandissante chez des gouvernements membres et non membres de l'OCDE à prêter aux PPTTE plutôt qu'à leur accorder des dons ;
 - poursuivre la baisse des flux concessionnels en Amérique latine, et la renforcer par le financement de l'annulation de la dette due à la BID (Banque interaméricaine de développement) par un recours aux fonds concessionnels de la BID (voir page 2) ;
 - le manquement de la plupart des donateurs de l'OCDE à tenir leurs promesses de 2005 d'accroître réellement les nouveaux flux d'aide aux pays les plus pauvres, y compris ceux d'Afrique et ceux qui n'ont pas encore bénéficié d'une aide suffisante.
4. *Admettre que les prêts non concessionnels doivent être accordés au cas par cas, en fonction de leur impact sur la viabilité du désendettement et du score EPIN du bénéficiaire, ainsi que de la qualité du programme d'investissements et des dépenses publiques globales.* Les gestionnaires de la dette des PPTTE sont sceptiques quant à la nécessité des prêts non concessionnels, surtout pour des projets « autofinancés » dont le service de la dette pourrait diminuer les ressources globales de l'État les dépenses de lutte contre la pauvreté. Leur scepticisme porte aussi sur les accords de partenariat public privé qui ne sont pas des dettes, mais qui pourraient permettre aux acteurs privés de conserver pour eux une grande part de ressources, plus pénalisant pour le budget de l'État que le paiement de la dette.
5. *Noter que les créanciers privés étrangers prêtent aux pays à faibles revenus, et souscrivent à la dette intérieure des PPTTE.* Depuis plusieurs années le PRC PPTTE aide les pays à analyser les risques liés à de tels prêts. Le PRC CPE a également souligné les risques inhérents à la dette contractée par le secteur privé dans les pays à faibles revenus (voir www.fpc-cbp.org).
6. *Reconnaître l'importance et la montée de la dette intérieure dans beaucoup de pays à faibles revenus.* Malheureusement, les IBW (Institutions de Bretton Woods) ont conclu qu'il n'était pas possible de fixer des seuils pour l'endettement intérieur, en raison des « défis conceptuels », même si elles reconnaissent l'impératif d'une « AVD (analyse de la viabilité du désendettement) de la dette publique totale ». Les PPTTE n'ont ainsi pas de directives concernant la dette intérieure, en dépit des demandes répétées et pressantes de leurs ministres des Finances (voir le Bulletin d'information 29 du PRC PPTTE). Toutefois, le PRC PPTTE a surmonté ces défis et aidé les pays à fixer des plafonds et des seuils basés sur leurs politiques fiscales, monétaires et de développement du secteur financier. A cet égard la zone franc CFA a adopté des plafonds du ratio service de la dette sur recettes budgétaires, qui inclut la dette intérieure. Le PRC PPTTE a publié récemment une note sur les indicateurs de la viabilité du désendettement (voir www.hipc-cbp.org > page d'accueil des membres > ressources techniques > information générale).
7. *Accroître la transparence sur les données de la dette et sur les AVD (analyse de la viabilité du désendettement) basées sur les Cadres d'analyse de la viabilité du désendettement (CVD).* A cet effet, les AVD basées sur des modèles de CVD sont disponibles sur les sites Web du FMI et de la Banque mondiale, tout comme les simulateurs de calculs de la concessionnalité ainsi que des informations sur la politique concessionnelle du FMI (voir <http://www.imf.org/external/np/pdr/conc/index.htm> et <http://www.worldbank.org> et suivre les étapes Home > About Us > IDA > Nonconcessional Borrowing). Le PRC PPTTE se félicite de cette transparence totale, et se propose de suivre les AVD basées sur les CVD dans les tableaux centraux des Bulletins d'information, tout en publiant le point de vue du pays sur la viabilité de leur désendettement (voir page 7).
8. *Se servir du CVD pour informer le FMI sur le déficit budgétaire et les plafonds d'emprunt.* Les PPTTE soulignent que les AVD doivent être menées par les gouvernements eux-mêmes, et que les plafonds et les stratégies de désendettement à moyen terme doivent être conçues et conduites par les nationaux, plutôt que par des conditionnalités. Ils soulignent également que les plafonds doivent recouvrir une perspective plus large de la viabilité que les seuils du CVD, ce qui permet de canaliser un maximum de financements concessionnels vers les OMD (Objectifs du millénaire pour le développement).
9. *Souligner que le renforcement des capacités en gestion de la dette doit s'accélérer afin de permettre aux pays d'élaborer eux-mêmes leurs stratégies de désendettement à moyen terme.* Les PPTTE insistent sur le fait qu'un tel renforcement des capacités doit être indépendant des organismes bailleurs de fonds telles que les IBW (Institutions de Bretton Woods), afin d'éviter des conflits d'intérêt, et se faire à travers les organisations régionales qu'ils ont choisi de financer à cette fin (BEAC/BCEAO, Pôle-Dette, CEMLA, MEFMI, et WAIFEM). Ils préféreraient recevoir directement les financements, quitte à choisir aux meilleurs rapports qualité prix les prestataires de service qui les appuieront.
10. *Utiliser une moyenne de scores EPIN sur 3 ans pour évaluer la viabilité du désendettement.* Les PPTTE supportent d'autant cela que la volatilité des conditions et de montants des fonds du FAD et de l'AID (Association internationale de développement).

LE PRC AFFICHE UNE AMÉLIORATION DES PPTES

Le Bulletin d'information 29 avait comparé les contenus, les mises en œuvre et les utilisations de la méthodologie du PRC PPTTE pour évaluer la capacité de gestion de la dette dans les PPTTE, avec la méthodologie de l'indice de l'allocation des ressources de l'AID (Association internationale de développement), anciennement appelé EPIN. Le présent article analyse les notes obtenues avec des séries chronologiques sur 4 ans, pour évaluer les progrès en matière de gestion de la dette de 2002 à 2005 en utilisant la méthodologie du PRC. Ensuite il compare les tendances à celles obtenues dans l'évaluation par l'IARI (Indice d'allocation des ressources de l'AID), en utilisant les sections comparables de la méthodologie du PRC, et explique des éventuelles différences.

1) Méthodologie : Phase 3 et 4 combinées et comparées à celle de l'AID

En 2002, le PRC PPTTE est passé d'un système dans lequel les pays étaient évalués par les organisations partenaires de la mise en œuvre du programme à un autre dans lequel ils ont établi la méthodologie de l'évaluation et effectué les évaluations initiales (même si la qualité de celles-ci est encore contrôlée par les partenaires de la mise en œuvre du programme). À la fin de la phase 3 du PRC PPTTE (en 2005), la méthodologie d'évaluation du PRC a été mise à jour pour se concentrer plus étroitement sur la dette intérieure et la Nouvelle politique de financement. Par conséquent, pour comparer des notes obtenues dans les phases 3 et 4, il était essentiel (et relativement facile) d'établir la relation entre les critères d'évaluation dans les deux phases. En outre, il était essentiel de comparer les critères de l'AID et du PRC : le Bulletin d'information 29 explique la méthodologie sur la manière de procéder.

2) Évaluation détaillée des progrès dans la gestion de la dette

Après avoir établi une série chronologique claire sur cette base, il est possible d'évaluer le progrès dans la gestion de dette des PPTTE depuis 2002.

Le Tableau 1 montre les tendances depuis 2002 pour les six aspects retenus par l'AID : Indicateurs d'endettement, nouveaux emprunts, coordination institutionnelle, unité de dette, stratégie de désendettement, et cadre juridique. Les notes montrent une amélioration claire dans cinq des indicateurs, traduisant un accroissement global d'environ 8%.

- Les domaines de la coordination institutionnelle (16%) et des cadres juridiques (25%) montrent des améliorations considérables, reflétant une attention accrue sur ces questions par les Organisations régionales du PRC et les missions institutionnelles du PRC.
- Une amélioration moindre (seulement de 7%) a eu lieu dans la stratégie de désendettement, reflétant les gros efforts continus des gouvernements dans ce domaine. Toutefois, ici les scores globaux cachent des améliorations significatives sur la qualité de la stratégie de désendettement et de l'analyse de portefeuille, ainsi que dans l'existence d'une équipe formelle pour préparer les stratégies. Il en est de même de l'approbation des stratégies par les gouvernements et les Parlements. Cela reflète en effet le récent regain d'intérêt du PRC de susciter une telle discussion au sein de l'exécutif et dans les débats parlementaires, et d'inclure les discussions sur les stratégies dans les processus budgétaires. Ces scores sont considérablement compensés par les déclinés des points concernant le niveau de la discussion des stratégies avec les sociétés civiles nationales et la communauté internationale, particulièrement pour des pays post-PPTTE.

- Un autre domaine sur lequel le PRC s'est concentré depuis la fin de la phase 3 est celui de l'emprunt nouveau, qui montre une amélioration considérable (14% depuis 2003), due à beaucoup de nouveaux développements méthodologiques déjà faits sur la qualité de l'aide et les plafonds d'emprunt, qui améliorent la capacité de concevoir et de mettre en œuvre des politiques d'emprunt.
- Le domaine de l'unité d'emprunt, qui traite du nombre et des qualifications du personnel, ainsi que du caractère approprié de l'environnement de travail, s'est amélioré d'environ 4% sur la période 2002-2003. Cela rend les améliorations dans d'autres domaines plus remarquables, mais reflète plus largement les contraintes inhérentes au recrutement des fonctionnaires et à leurs conditions. Un autre aspect est la réduction inquiétante des personnels en charge de la gestion de la dette dans les pays qui ont déjà atteint le point d'achèvement, souvent parce que les problèmes de dette sont résolus, or la poursuite d'une telle situation n'est pas un bon présage de la capacité de gestion de la dette à long terme.
- En outre, il importe de préciser que dans ce domaine, il y avait une petite amélioration des scores pour l'enregistrement des données sur la période 2002-2004, grâce aux efforts du Secrétariat de Commonwealth, de la CNUCED et des Organisations régionales dans leur appui aux pays. Pour 2005, une fois que la méthodologie de la phase 4 a inclus l'enregistrement de la dette domestique, les scores ont légèrement chuté, reflétant la qualité médiocre de l'enregistrement de la dette intérieure.

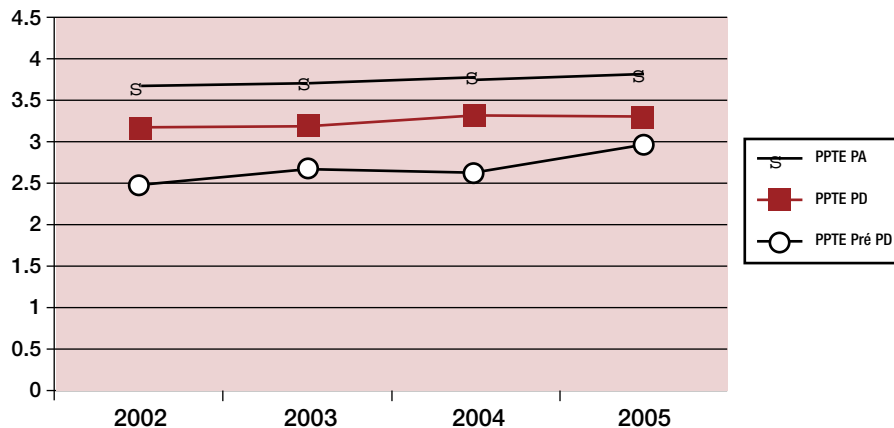
Tableau 1 : Suivi des progrès en renforcement des capacités de gestion de la dette (ajusté à l'échelle de l'AID)

	Mai-02	Mai-03	Mai-04	Mai-05
Indicateurs d'endettement	3.25	3.48	3.59	3.02
Nouveaux emprunts	3.33	3.09	3.38	3.52
Coordination institutionnelle	3.02	3.05	3.16	3.51
Moyenne par domaine d'unité d'emprunt	3.73	3.87	3.87	3.88
Moyenne du domaine de la stratégie de désendettement	3.13	3.18	3.22	3.34
Moyenne du domaine du Cadre juridique	2.65	2.72	2.86	3.30
Moyenne totale pour tous les critères	3.28	3.36	3.42	3.53

Source: Questionnaires d'autoévaluation des pays PPTTE

ON DE LA GESTION DE LA DETTE EPUIS 2002

Graphique 1 : Suivi des progrès par la méthodologie du PRC (ajusté à l'échelle de l'AID)

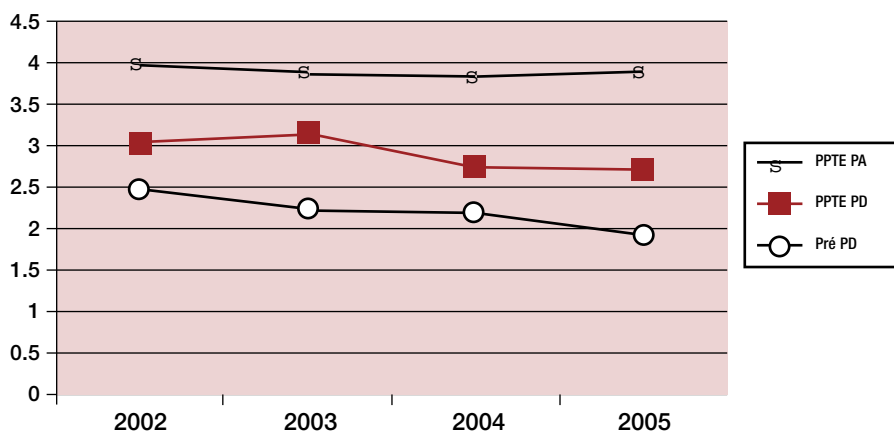


Source: Questionnaires d'autoévaluation des pays PPTE

l'échelle en 6 points de l'AID. Les graphiques 1 et 2 présentent les tendances dans la capacité de gestion de la dette pour différents pays, en fonction de leur niveau dans le processus PPTE, d'après les méthodologies du PRC PPTE et de l'AID. Des pays ont été classifiés comme se situant avant le point de décision, entre le point de décision et le point d'achèvement, et au-delà du point d'achèvement. La date de référence pour déterminer leur classification était décembre 2005.

Le graphique 1 montre que, selon le PRC PPTE, les pays au-delà du point d'achèvement ont clairement les scores les plus élevés en matière de gestion de la dette, à 3,84. Cependant, tous les groupes de pays ont fait des progrès depuis 2002, avec des scores moyens allant de 3,29 en 2002 à 3,53 en 2005. La plus forte progression des scores, quoique du niveau le plus bas, s'est produite parmi les pays situés avant le point de décision, qui ont progressé de 2,52 à 3,00. Les pays post point de décision et post point d'achèvement ont aussi affiché de plus petits degrés d'amélioration, se déplaçant de 3,14 à 3,30, et de 3,62 à 3,84 respectivement.

Graphique 2 : Suivi des progrès avec les scores IRAI



Source: Debt Relief for the Poorest: An evaluation update of the HIPC Initiative (Allègement de la dette des plus pauvres : une actualisation de l'évaluation de l'initiative PPTE). The World Bank Independent Evaluation Group. 2006. Indice d'allocation des ressources de l'AID 2005

Les niveaux des scores pour des pays post point d'achèvement sont en gros semblables en utilisant les méthodologies du PRC et de l'AID, bien que grosso modo l'AID trouve les scores stables ou légèrement en baisse depuis 2003. Les scores de départ de l'AID pour les autres groupes sont identiques à ceux du PRC, mais ensuite les tendances ont divergé considérablement, avec une chute des scores pour la période intérimaire et particulièrement pour le point de pré décision du PRC.

Il est difficile de comprendre pourquoi les scores de l'AID seraient si différents de ceux du PRC, qui ont été validés par pays et dont la qualité a été contrôlée par les organisations partenaires de la mise en œuvre du programme. Finalement, l'anomalie peut refléter les différences méthodologiques, particulièrement les faiblesses de la méthodologie de l'IRAI (Indice d'allocation des ressources de l'AID) et la nature de l'analyse plus approfondie conduite par le PRC, qui ont été mises en exergue dans le Bulletin 29.

Le seul domaine dans lequel les scores ont baissé (et cela seulement depuis 2004) est celui des indicateurs d'endettement. Ceci reflète le fait que dans la phase 4 du PRC, des pays ont la possibilité de choisir les indicateurs qu'ils jugent plus appropriés pour déterminer la viabilité de leur dette (ratios de PPTE, ratios CVD des pays à faibles revenus ou même les ratios régionaux ou nationaux), tandis que dans la phase 3, tous les pays utilisaient les mêmes indicateurs PPTE pour déterminer la viabilité de leur dette. En conséquence, la viabilité telle que jugée par

les pays a baissé en raison de l'inclusion de la dette domestique. Cela constitue un avertissement clair sur la nécessité de tenir entièrement compte de la dette domestique dans l'évaluation de la viabilité.

3) Comparaison des scores du PRC et de l'AID

Comme le montre l'explication donnée dans le Bulletin 29, comparer les deux méthodologies exige notamment de la conversion des scores du PRC d'une échelle en 5 points pour les rendre compatibles avec

¹ Du fait que la RPD du Laos et Madagascar n'ont pas reçu d'aide du PRC ils ne sont pas inclus dans les scores du PRC, mais leur exclusion des scores de l'AID ne changerait aucune des conclusions présentées.

MISSIONS D'ÉLABORATION DES PLANS NATIONAUX DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



Dans le cadre de l'élaboration des plans nationaux de renforcement des capacités en gestion de la dette publique dans les pays de la Zone Franc, des missions d'information et de collecte des données ont été initiées par le Pôle-Dette. Ces missions se sont rendues tour à tour à Lomé (Togo) et N'Djamena (Tchad) du 7 au 15 octobre 2006 ; Bissau (Guinée Bissau) du 16 au 20 octobre 2006 ; Bamako (Mali) et Malabo (Guinée Equatoriale) du 28 octobre au 5 novembre ; Dakar (Sénégal) du 30 octobre au 3 novembre 2006 ; Libreville (Gabon) et Niamey (Niger) du 5 au 12 novembre 2006 ; Brazzaville (Congo) du 13 au 25 novembre 2006 ; Bangui (RCA) du 18 au 26 novembre 2006 ; Ouagadougou (Burkina Faso) du 25 novembre au 8 décembre 2006 ; Abidjan (Côte d'Ivoire) du 8 au 14 décembre 2006. Des missions à Cotonou (Bénin) et à Yaoundé (Cameroun) auront lieu pendant le premier trimestre de 2007.

Ces missions avaient pour principal objectif d'aider les autorités de ces pays à concevoir des plans nationaux de renforcement des capacités en gestion de la dette, selon une maquette conçue par le Pôle-Dette. Ces plans visent notamment à cibler les interventions du Pôle-Dette sur les besoins réels des États membres de son programme dans tous les domaines de la gestion de la dette (au delà des actions de renforcement des capacités en matière d'analyse et stratégie de la dette dans le contexte du PRC-PPTE). Ils guideront les actions du projet Pôle-Dette au cours de sa deuxième phase.

Dans ce contexte, il s'est agi pour les différentes missions qui ont été conduites :

- de définir le volume et le profil des compétences indispensables pour porter la gestion de la dette publique au niveau

des standards internationaux, de manière à inscrire le renforcement des capacités dans le cadre plus global du développement d'une véritable culture de gestion saine de la dette publique dans les pays de la Zone Franc;

- d'identifier les compétences disponibles au sein de chaque administration, dans toutes les étapes de la chaîne de la dette et, sur cette base, de mesurer les besoins de renforcement des capacités des acteurs (institutions et individus) composant la chaîne de la dette pour porter la gestion au niveau des standards internationaux;
- d'identifier toutes les actions nécessaires pour combler les gaps de compétences identifiés (ateliers nationaux, séminaires régionaux pour cadres ou pour décideurs, publications, missions sur le terrain, formation à distance, etc) ainsi que les institutions pouvant les fournir ;
- d'établir une cohérence entre les plans de renforcement des capacités des structures composant la chaîne de la dette publique, et les plans de formation de leur personnel.

Sur la base des maquettes des plans nationaux de renforcement des capacités préalablement envoyés aux pays, des questionnaires d'auto évaluation du PRC-PPTE et des aides mémoires des missions d'appui institutionnel à la gestion de la dette publique, les missions ont pu obtenir la contribution de presque tous les acteurs de la chaîne de la dette, et ont abouti aux conclusions suivantes :

- Malgré les interventions du Pôle-Dette et du PRC-PPTE, qui dans la plupart des pays ont contribué à une amélioration très nette des capacités, il a été relevé un déficit énorme des compétences nécessaires pour la conduite des activités du *Middle office* (*analyse et formulation des stratégies*), surtout dans un contexte post-PPTE ou il s'agit de focaliser sur la mobilisation de nouveaux financements de haute qualité, qui contribueront au maximum à l'atteinte des objectifs nationaux de développement, et sur la gestion des risques pour éviter le surendettement dans les années à venir.

- Les compétences disponibles sont concentrées pour l'essentiel sur les activités du *front* (*émission des titres, mobilisation des financements, paiement du service*), et du *back office* (*enregistrement, comptabilité*).
- Dans les activités futures du Pôle-Dette, l'accent doit donc continuer d'être mis sur le renforcement des capacités nécessaire à la gestion des activités du *middle office*, tout en apportant des améliorations aux activités du *front* et du *back office*.
- S'agissant des types d'activités, deux axes de renforcement des capacités sont nécessaires pour permettre à ces pays d'élever la gestion de la dette au niveau des standards internationaux :
 1. Les pays auront besoin d'un appui institutionnel pour renforcer les lois de financement et d'endettement du gouvernement, et la coordination entre les intervenants, et pour concevoir des manuels de procédures et de flux d'information pour guider le personnel.
 2. Autour de 600 cadres sont à former sur les domaines variés de *front*, *middle* et *back office* tels que la gestion des risques, la maîtrise des logiciels de gestion de la dette, l'analyse de la viabilité de la dette, les stratégies globales de dette publique et les aspects juridiques.



ATELIER SUR LA VIABILITÉ À LONG TERME DU DÉSENDETTEMENT

Le second atelier du PRC PPTE de la région WAIFEM sur le Cadre d'analyse de la viabilité à long terme du désendettement (CVD) des IBW (Institutions de Brettons Wood) s'est tenu du 22 au 26 janvier. Son organisation s'est faite avec le concours de WAIFEM, DRI, le FMI et la Banque mondiale, et a vu la participation de 38 cadres dirigeants et fonctionnaires des banques centrales, des ministères des Finances, des services de gestion de la dette, des bureaux de la statistique, et des services de la comptabilité générale de la Gambie, du Ghana, du Libéria, du Nigeria, et de Sierra Leone. Des responsables de MEFMI et des professionnels en formation du Lesotho et du Swaziland y ont également participé.

Objectifs

Cet atelier qui a duré cinq jours avait pour objectif principal de former les pays participants du WAIFEM à l'utilisation du CVD et renforcer leurs capacités à détecter et à notifier à leurs gouvernements des signes précurseurs de risques potentiels. L'atelier a couvert les grands thèmes suivants :

- le cadre opérationnel d'évaluation de la viabilité du désendettement dans les pays à faibles revenus ;
- l'appui technique à l'utilisation du Cadre d'analyse de la viabilité du désendettement (CVD) par les pays à faibles revenus ;
- les implications du CVD pour la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ;
- aider les pays à faibles revenus à éviter un endettement insupportable ;
- intégrer la dette intérieure dans l'AVD (l'analyse de la viabilité du désendettement) ;
- chaque équipe de pays a par la suite testé une AVD selon 3 scénarios, notamment celui de base, l'historique et la simulation de crise, et une présentation de ses résultats a été faite le dernier jour.

Enseignements tirés des présentations des pays

Gambie

L'analyse du scénario de base de la Gambie a considéré qu'en 20 ans les exportations augmenteraient de 7 à 8%, les importations de 6% et le PIB de 5%. La dépréciation du taux de change nominal a été supposée relativement faible. La Gambie a conclu que pour assurer la viabilité du désendettement à long terme le pays doit continuer à s'endetter à l'extérieur à des conditions privilégiées, tout en maintenant une croissance soutenue du PIB et une stabilité du taux de change.

Ghana

Voici les principales hypothèses du scénario de base du Ghana : La croissance de PIB serait de 8% jusqu'en 2015 en raison de l'accélération des dépenses d'infrastructures, puis de 6% ensuite ; l'accroissement des exportations serait proportionnel à celui du PIB et les importations augmenteraient proportionnellement à la demande intérieure ; et la dépréciation du cedi, la monnaie nationale, serait proportionnelle à une inflation relative. Les résultats du scénario de base et de la simulation de crise ont prôné la poursuite du désendettement avec le maintien de la politique actuelle d'emprunt concessionnel comportant au moins 35% de don, ou même avec une petite part d'emprunt non concessionnel. Cependant, le maintien des taux de croissance à leurs niveaux historiques mènerait à une explosion des indicateurs d'endettement à des niveaux susceptibles de dépasser les seuils du CVD vers la période allant de 2017 à 2022.

Libéria

Puisque le Libéria n'a pas encore atteint le point de décision PPTE, il a retenu dans son scénario de base l'hypothèse d'un important allègement de sa dette, ainsi que celle que les nouveaux emprunts seront octroyés uniquement à des conditions privilégiées. Sur la base des nouveaux IDE (investissements directs étrangers), on a projeté que la croissance de PIB réel passerait de 7,8% en 2006 à 12,7% en 2026, avec une stabilisation de l'inflation à 5,3%. Le scénario de base, et un scénario alternatif qui a testé l'hypothèse d'un moindre allègement de la dette, ont tous les deux produit des ratios insoutenables de la dette tout au long de la période. L'équipe du Libéria a conclu que cela démontre les impératifs de réformes macroéconomique et structurelle, de renforcement des capacités et des institutions, d'un allègement maximum de la dette et d'une base fortement privilégiée pour les futurs emprunts.

Nigeria

Le Nigeria a supposé dans son scénario de base que le programme de réformes en cours, ancré sur les objectifs de la Stratégie nationale de consolidation et de développement économiques (NEEDS pour National Economic Empowerment and Development Strategy), resterait viable, en produisant un taux de croissance moyen du PIB réel de 5,1%, avec une maîtrise de l'inflation. Sur cette base, l'équipe du Nigeria a conclu qu'il faut éviter un retour au surendettement le pays doit :

- n'emprunter qu'à des conditions privilégiées (conditions AID [Association internationale de développement] ou proches), y compris l'emprunt public bilatéral avec un taux d'intérêt maximum de 3% et une durée d'au moins 10 ans ;
- limiter l'encours de la dette à 3,6% du PIB par an jusqu'en 2001, et à 0,7% au-delà.

Sierra Leone

Dans le cas de la Sierra Leone, suite à la forte reprise qui a suivi la fin du conflit, la croissance du PIB devrait s'atténuer graduellement pour passer de 7,4% en 2006 à 6,6% en 2010 et se stabiliser à environ 5,2% jusqu'en 2026. Les exportations doivent augmenter de 22,2% du PIB en 2006 à 28,3% en 2010 en raison de l'expansion dans les activités minières. Les importations devraient augmenter proportionnellement au PIB. L'inflation baissera de 12,2% en 2006 à 6% en 2015 et se stabiliser autour de 5% par la suite. En se fondant sur ce scénario de base, sans tenir compte de l'allègement de la dette multilatérale, la viabilité du désendettement de dette ne pourra être assurée qu'après 2020. Sous la simulation de crise la plus extrême, la viabilité du désendettement ne sera réalisée par rapport au PIB qu'au cours des 20 années à venir. La Sierra Leone, sans l'allègement IADM, serait donc un pays à haut risque de surendettement.

Recommandations des participants

Les participants ont fortement apprécié l'atelier et ont reconnu la nécessité pour tous les pays à faibles revenus d'avoir une stratégie d'anticipation de l'endettement, et ont observé que le nouveau modèle pour pays à faibles revenus est un outil relativement facile à utiliser dans cette optique. Ils ont toutefois relevé que :

- des variables endogènes comme le PIB sont déterminées en dehors du modèle et il importe d'élargir le modèle pour s'assurer de la corrélation des variables macro-économiques ;
- les experts des IBW (Institutions de Bretton Woods) doivent élaborer un manuel facile d'utilisation pour permettre de comprendre et de personnaliser le modèle, et pour le rendre accessible aux équipes des pays afin de faciliter les AVD (analyses de la viabilité du désendettement) ;
- il conviendrait que les IBW prévoient 2 jours au cours des missions conduites au titre de l'Article 4 pour mener des analyses de CVD avec les cadres nationaux, afin de renforcer davantage leurs capacités ;
- la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités en matière de CVD s'impose, par une intensification des formations ;
- les pays doivent créer et consolider des équipes nationales d'AVD (analyse de la viabilité du désendettement) ;
- les pays doivent améliorer la qualité des données macroéconomiques et celles de la dette, et inclure dans des bases de données sur la dette l'information sur la dette extérieure du secteur privé et sur ses engagements conditionnels, pour une analyse globale de la viabilité du désendettement.

PROGRÈS DES PPTE ET SITUATION DE LA VIABILITÉ DU DÉSENDETTEMENT EN MARS 2007

Sources :
Gouvernements des
PPTE, FMI et
Banque mondiale.

Pays	Dates PPTE II		PRSP Dates		Initiative PPTE
	Décision	Achèvement	Intérimaire	Finale	Participation des créanciers
Angola	aucun chronogramme en cours		2005	...	NA
Bénin	7/00	3/03	7/00	3/03	99%
Bolivie	2/00	6/01	2/00	6/01	95%
Burkina Faso	7/00	4/02	5/00	7/00	76%
Burundi	8/05	fin-2007	1/04	9/06	84%
Cameroun	10/00	05/06	10/00	7/03	98%
Centrafricaine (Rép.)	2T2007	...	1/01	mi-2007	NA
Comores	4Q2007	...	05/06	2007	NA
Congo, Rép. Dém.	7/03	2008	6/02	7/06	93%
Congo, Rep. of	03/06	fin-2009	12/04	2T2007	60%
Côte d'Ivoire	mi-2007	...	3/02	...	NA
Ethiopie	11/01	4/04	3/01	9/02	92%
Gambie	12/00	2nd sem.2007	12/00	7/02	81%
Ghana	2/02	7/04	8/00	4/03	90%
Guinée	12/00	mi-2007	12/00	7/02	85%
Guinée-Bissau	12/00	2009	12/00	11/06	81%
Guyana	11/00	12/03	11/00	9/02	81%
Haïti	10/06	3T2008	11/06	fin-2007	96%
Honduras	7/00	4/05	7/00	10/01	93%
Kenya	aucun chronogramme en cours		8/00	2/04	NA
Laos RPD	aucun chronogramme en cours		4/01	12/04	NA
Libéria	mi-2007	...	1/07	2T2008	NA
Madagascar	12/00	10/04	12/00	11/03	91%
Malawi	12/00	09/06	12/00	8/02	97%
Mali	9/00	3/03	9/00	3/03	85%
Mauritanie	2/00	6/02	NA	1/01	90%
Mozambique	4/00	9/01	4/00	9/01	88%
Myanmar	aucun chronogramme en cours		aucun processus de DSRP		NA
Nicaragua	12/00	1/04	12/00	9/01	87%
Niger	12/00	4/04	12/00	2/02	86%
Rwanda	12/00	4/05	12/00	8/02	95%
São Tomé & Príncipe	12/00	1T2007	4/00	8/05	85%
Sénégal	6/00	4/04	6/00	12/02	81%
Sierra Leone	3/02	12/06	9/01	7/05	87%
Somalie	aucun chronogramme en cours		aucun processus de DSRP		NA
Soudan	aucun chronogramme en cours		2007	...	NA
Tanzanie	4/00	11/01	3/00	12/00	90%
Tchad	5/01	1T2008	7/00	7/03	93%
Togo	fin-2007	NA
Ouganda	2/00	5/00	NA	5/00	96%
Vietnam	aucun chronogramme en cours		4/01	6/02	NA
Yemen	6/00	...	2/01	8/02	NA
Zambie	12/00	4/05	7/00	5/02	97%
PPTE potentiels					
Erythrée	aucun chronogramme en cours				NA
Kirghizistan	Non applicable aux PPTE		...	02/03	NA
Népal	aucun chronogramme en cours			11/03	NA

¹ Indicateur d'affectation des ressources de l'AID Banque mondiale (IARA), ancien Indicateur d'évaluation institutionnelle et politique des pays ou Country Policy and Institutional Assessment (CPIA) index, utilisé pour évaluer la robustesse et les performances politiques des institutions d'un pays (Fort $\geq 3,75$, moyen de 3,25 à 3,75, faible $\leq 3,25$). Basé sur IARA (CPIA) 2005.

² Il s'agit ici de la notation du poids de la dette pour l'année fiscale 2007, incluant les AVD axées sur le CVD, sur la base du critère de classification par l'AID : Vert= faible risqué de surendettement ; Jaune=risque modéré de surendettement ; et Rouge=risque élevé de surendettement. Dernières AVD axées sur le CDV pour la Bolivie (juillet 2006) et le Honduras (décembre 2006).

³ Les pays composites et les déficitaires ne sont pas éligibles aux dons de l'AID.

Ce tableau a été mis à jour pour inclure le classements des PPTE selon l'indicateur d'affectation des ressources de l'IDA ou IARI (autrefois CPIA) des IBW performance politique, de renforcement des institutions et de surendettement, qui intègre des AVD (analyses de la viabilité du désendettement) axées sur le nouveau Cadre d'analyse de la viabilité du désendettement (CVD) la détresse institutionnelle de force et de dette, incorporant le nouveau DSAs DSF-basé et sert de base pour l'attribution des prêts et des dons IDA aux pays.

Classement IARA des politiques et des institutions ¹	Classement selon le risque dette pour AID-14 AF07 ²	Attribution don AID-14 pour AF07	Principales questions d'allègement de la dette et de nouveaux financements
Faible	Modéré	50%	AVD PRC PPTE affiche des ratios inférieurs aux seuils PPTE.
Moyen	Bas	0%	La plupart des créanciers accordent des allègements, non viables en raison des nouveaux emprunts. IADM
Moyen	Bas	na ³	Plafonds de nouveaux emprunts. Non viabilité du désendettement par rapport aux ressources du Trésor. IADM
Fort	Bas	0%	Algérie, Libye, Arabie Saoudite, Taiwan refusent l'allègement. IADM. Plafonds des nouveaux emprunts
Faible	Elevé	100%	AID, BAD, créanciers du Club de Paris accordent un allègement intérimaire et promettent un allègement de l'UE
Moyen	Bas	0%	Confronté à des procès en augmentation. IADM
Faible	Elevé	100%	Remboursement des arriérés avant le Point de décision PPTE
Faible	Elevé	100%	Point de décision probable dès mi-2007 une fois la FRPC adoptée. Arriérés élevés.
Faible	Elevé	100%	Allègement à finaliser avec l'unique créancier, les USA. Signature d'un accord avec 13 créanciers commerciaux.
Faible	Elevé	100%	Allègement intérimaire FMI négociations attendues avec le Club de Londres. Les poursuites continuent
Faible	Elevé	100%	Point de décision retardé en raison de la guerre civile. Potentiellement éligible avec VA/Ressources=361%
Moyen	Modéré	50%	Encore à conclure avec certains créanciers non membres du Club de Paris. IADM
Faible	Elevé	100%	Suspension de l'allègement Intérimaire FMI, limite atteinte pour l'allègement intérimaire AID et BAD
Fort	Bas	0%	Accords signés avec presque tous les créanciers. IADM
Faible	Elevé	100%	Suspension de l'allègement intérimaire post achèvement FMI, BAD. Désir de l'Egypte, du Koweït de l'Arabie saoudite d'accorder l'allègement
Faible	Elevé	100%	Seules l'IDA et la BAD accordent l'allègement intérimaire. Tenue de la Table ronde des donateurs en novembre 2006.
Moyen	Modéré	50%	Poursuites relatives aux bons d'État en cours. IADM
Faible	Elevé	100%	Allègement PPTE possible de 139 M USD en termes de VA.
Fort	Modéré	na ³	Guatemala, Mexique et Taiwan refuse d'accorder l'allègement ; accords en cours avec le Costa Rica, le Venezuela, le Koweït et les banques commerciales ; Poursuites engagées par l'Argentine. IADM
Moyen	Bas	0%	L'AVD donne des ratios inférieurs aux seuils PPTE. Allègement CP aux conditions de Houston.
Faible	Elevé	100%	En dépit de l'inéligibilité, le gouvernement ne souhaite pas participer au PPTE.
Faible	Elevé	100%	Encours de la dette estimé à 3,7 milliards USD (3000% des exportations), presque totalement en arriérés. Données de la dette en cours de rapprochement avec celles des créanciers.
Moyen	Bas	0%	Allègement CP bien avancé, contact en cours avec tous les créanciers non membres du CP. IADM
Moyen	Modéré	50%	Point d'achèvement et allègement complémentaire en septembre 2006. IADM
Moyen	Bas	0%	Difficultés avec les créanciers non membres du CP. IADM
Faible	Bas	0%	Non viable, en raison de l'absence d'allègement par les créanciers arabes. IADM
Moyen	Bas	0%	Accord avec la Chine, le Koweït et l'Afrique du Sud. IADM
Faible	Elevé	100%	Aucun prêt de la Banque mondiale depuis 1987. Probablement non viable.
Moyen	Modéré	50%	Engagé dans une stratégie de désendettement et de plafonnement des emprunts. Nouvel allègement de non membres CP mais poursuites en cours. IADM
Moyen	Elevé	100%	Aucun accord avec les créanciers non membres du Club de Paris. Victoire de Taiwan à l'issue du procès. IADM
Moyen	Elevé	100%	Plafonnement des emprunts nouveaux. A reçu l'allègement complémentaire au point d'achèvement. IADM.
Faible	Elevé	100%	S'attend à recevoir rétroactivement un allègement du Club de Paris. Nouvelle FRPC (Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance)
Fort	Bas	0%	A bénéficié d'un allègement par des créanciers non membres du Club de Paris. IADM
Faible	Elevé	100%	En procès pour un montant de 35 millions USD. IADM
Faible	Elevé	100%	De gros arriérés accumulés vis-à-vis des créanciers. Engagement de la Banque mondiale au titre du fonds LICUS (Low Income Countries Under Stress).
Faible	Elevé	100%	Demande insistante pour que le FMI minimise les emprunts concessionnels. Impératif d'apurer les arriérés.
Fort	Bas	0%	Allègement accordé par des pays non membres du Club de Paris (Bulgarie, Chine et Koweït). IADM
Faible	Elevé	100%	BID et BADEA accordent une aide intérimaire
Faible	Elevé	100%	Potentiellement éligible, avec une VA/ressources de 394%.
Fort	Bas	0%	Plafonnement des emprunts nouveaux, recherche davantage de dons, pour non viabilité du désendettement. IADM
Moyen	Bas	0%	Plafonnement de l'emprunt, car dette publique/PIB atteignant les 50% en 2010.
Moyen	Bas	0%	Ratios inférieurs aux seuils PPTE, d'où traitement aux conditions de Naples du Club de Paris
Moyen	Bas	0%	Paiement à effectuer à la suite des poursuites Donegal IADM
Faible	Bas	100%	Potentiellement éligible, avec une VA/exportations de 362%.
Moyen	Bas	100%	Potentiellement éligible, avec une VA/ressources de 345%.
Moyen	Bas	100%	Potentiellement éligible, avec une VA/exportations de 201%. Autorités indécises quant à la participation au PPTE.

Les dates retenues pour les points de décision et d'achèvement du PPTE et du DSRP (Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté) sont celles de l'approbation finale par les Conseils des IBW (Institutions de Bretton Woods). La plupart des gouvernements ont publié leur DSRP plusieurs mois avant l'approbation par les IBW.

MEFMI S'ENGAGE DANS LA PHASE 3 (2007-2011)



La troisième phase de MEFMI débute le 1^{er} janvier 2007, à la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de MEFMI d'un document de projet qui décrit les stratégies, le financement, la gouvernance et les structures de gestion à utiliser dans une optique d'efficacité des activités de renforcement des capacités sur une période de cinq ans.

MEFMI est un institut régional constitué de 13 pays membres (Angola, Botswana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Ouganda, Rwanda, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe). Le but de MEFMI est de renforcer durablement les capacités dans les domaines prioritaires identifiés au sein des ministères des Finances, des commissions de la planification et des banques centrales, ou d'institutions équivalentes. MEFMI s'efforce d'améliorer durablement les capacités humaines et institutionnelles dans les domaines critiques de la gestion macro-économique et financière. L'organisation doit également diffuser les meilleures pratiques auprès des institutions connexes. Elle doit aussi attirer l'attention des responsables publics sur les risques et les opportunités qui se présentent. MEFMI cherche à réaliser, dans ses États membres, une gestion macroéconomique prudente, une gestion compétente et efficace des finances publiques, des secteurs financiers solides, efficaces et stables ainsi que des économies stables affichant une croissance forte et soutenue.

Au cours des dix dernières années MEFMI la mise en œuvre de ses programmes de renforcement des capacités s'est conclue par un grand nombre de succès. Les notes élevées ont été obtenues aux audits et aux évaluations de fin sur les principales dimensions comprenant : la validité des principales hypothèses de renforcement des capacités ; les objectifs du programme ; les résultats, l'impact et la pertinence ; et les progrès dans l'exécution des chronogrammes d'activités. En même

temps MEFMI a appris des leçons qui seront utiles à la conception, à l'exécution et au suivi des activités futures.

MEFMI fonctionne dans un contexte où des progrès significatifs ont été accomplis au niveau mondial ces dernières années pour réduire la pauvreté, mais le progrès en Afrique a été très limité. Dans la région MEFMI, quelques pays ont réussi à avoir des taux de croissance économique élevés ces dernières années, et d'autres sont en bonne voie sur le chemin de la reprise économique. Mais dans la majorité des pays les niveaux de pauvreté sont toujours très élevés. Cependant, MEFMI doit jouer un rôle de pivot dans tous les pays, en renforçant la capacité nécessaire à la conduite de la politique de développement économique. Le principal défi pour des États membres demeure l'insuffisance de la capacité humaine et institutionnelle à satisfaire aux principes fondamentaux de l'économie pour une croissance économique durable et pour la réduction de la pauvreté.

MEFMI est le centre d'un vaste réseau de parties prenantes dont l'intérêt pour la gestion macroéconomique et financière se situe tant au niveau régional qu'international. Ces parties prenantes incluent les États membres, dont les contributions annuelles atteignent approximativement les 43% du budget ; et la coopération des partenaires financiers (ACBF, Autriche, Canada, Hollande, Irlande, Norvège, Suède, Suisse et Royaume Uni). En outre, MEFMI a des partenaires intervenant au titre de la coopération technique qui fournissent des ressources humaines et techniques aux activités de renforcement des capacités. Celles-ci incluent la BAD, le FMI, la Banque mondiale et leurs instituts respectifs, la BRI (Banque des règlements internationaux), DRI, COMSEC, la CNUCED, l'UNITAR, et le système de la Réserve fédérale des États-Unis. La relation avec toutes ces parties prenantes a été mutuellement bénéfique et MEFMI entend poursuivre et approfondir ces relations.

Les résultats d'évaluations indépendantes ainsi que des consultations avec les parties prenantes ont indiqué que MEFMI a bénéficié d'un appui sans faille des pays membres et celui d'autres parties prenantes parce que l'institut fournit aux institutions des États membres des

produits et des services dont elles ont besoin. Ces résultats ont confirmé que sur le long terme, les produits et les services de l'institut seront toujours recherchés, ce qui garantit leur viabilité à cet égard. Les pays considèrent également que l'institution est essentielle : en conséquence, le Conseil supérieur comporte les plus hauts fonctionnaires des ministères des Finances et de la Planification, et les gouverneurs des banques centrales, et tous les États membres ont entièrement payé leurs contributions annuelles. En dehors des États membres, la question de la viabilité englobe les autres parties prenantes, y compris les partenaires de la coopération et le Secrétariat. Jusqu'à présent les partenaires de coopération ont contribué pour une part significative au budget de MEFMI et ont affirmé leur volonté de continuer à soutenir l'institut à condition que les pays membres augmentent progressivement leur appropriation technique du renforcement des capacités et leurs contributions financières tout au long de la phase 3. Une partie de la réponse à la viabilité consiste, pour les États membres, à augmenter graduellement la part de leur contribution au budget et, pour l'institut, à former davantage de professionnels par le biais de bourses de recherche de manière à faire plus souvent appel aux experts régionaux dans les activités de formation et de renforcement des capacités.

Bien que pour des raisons de planification MEFMI fonctionne dans un cycle de cinq ans, les États membres de l'institut considèrent celui-ci comme une institution permanente. Dans chaque État membre il reste à l'évidence des déficits de capacités à combler. De hauts fonctionnaires des États membres ont confirmé, au cours des consultations en vue de préparer le document de projet, qu'il y avait un nouveau besoin de renforcement des capacités en raison des mouvements du personnel et des départs volontaires. Par ailleurs, étant donné la nature dynamique de la macroéconomie, il est nécessaire que de nouvelles méthodes soient utilisées face à de nouveaux défis. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, MEFMI continuera à jouer un rôle essentiel dans le renforcement durable des capacités dans la région.

ACTIVITÉS RÉCENTES ET À VENIR DU PRC PPTE

Ateliers et séminaires régionaux

L'atelier conjoint WAIFEM/DRI/Banque

mondiale/FMI sur le Cadre de la viabilité du désendettement à long terme des pays à faibles revenus s'est tenu en janvier (voir l'article à la page 3).

Ateliers nationaux

Burkina Faso (Ouagadougou, du 12 au 23 février).

Pôle-Dette et DRI ont organisé un atelier national pour concevoir une stratégie en vue de la mobilisation de nouveaux financements. Il s'agissait là de l'étape la plus récente d'un processus au cours duquel le PRC PPTE a appuyé le gouvernement à redéfinir son cadre juridique et institutionnel et ses objectifs stratégiques pour le financement du développement futur du secteur public. L'atelier a formé 38 agents de la fonction publique aux techniques d'analyse et de formulation de stratégies, ainsi qu'à l'affinement des plans en vue de la mise en œuvre du plan national de renforcement des capacités en gestion de la dette du Burkina Faso (voir l'article sur les PNRC [plans nationaux de renforcement des capacités] en page 6)

L'atelier a atteint ses trois principaux objectifs :

- analyser la viabilité de la stratégie de désendettement du Burkina Faso en utilisant les nouvelles méthodes du CVD (Cadre d'analyse de la viabilité du désendettement) pour calculer la VA (valeur actualisée) et les ratios, ainsi que les critères de convergence économique régionale de la zone UEMOA. Il est ressorti de l'atelier qu'après l'allègement IADM (initiative d'allègement de la dette multilatérale) la dette du Burkina Faso était viable selon les deux méthodes d'évaluation.
- définir les plafonds d'emprunt pour l'endettement futur du secteur public, de sorte à rentrer dans le CDMT (cadre des dépenses à moyen terme) trisannuel et le processus budgétaire. Les responsables gouvernementaux ont retenu des plafonds préliminaires, incluant une faible proportion de prêts moins concessionnels (avec une composante don allant de 35% à 50%).
- définir un ensemble de principes pour une stratégie nationale de l'aide au Burkina Faso, et mener une évaluation de base sur le degré auquel les donateurs respectent actuellement ces principes. Les cadres gouvernementaux ont retenu 5 principes, qui guideront les efforts du gouvernement dans l'amélioration de ses politiques et procédures de gestion de l'aide, ainsi que les donateurs dans leurs efforts de s'y conformer, notamment dans le contexte (mais aussi au-delà) de la Déclaration de Paris.

Gambie (Banjul, du 12 au 22 février)

L'atelier conjoint WAIFEM/DRI (cofinancé par DFID) a accueilli 30 fonctionnaires du ministère des Finances et de l'Economie (Department of State for Finance and Economic Affairs), de la Banque centrale de Gambie, du Trésor public (Department of State for Treasury), du Bureau de coordination de la stratégie de réduction de la pauvreté (BCSRP), les Autorités fiscales de Gambie

(Gambia Revenue Authority), du ministère de la Santé, du ministère des Pêches, du Bureau de la statistique, du Comité d'analyse de la politique auprès du président et du ministère de l'Education. Son objectif était de fournir une formation complète sur l'analyse de la stratégie de désendettement et les questions relatives à la nouvelle politique de financement, actualiser l'AVD (analyse de la viabilité du désendettement) du gouvernement qui date de 2000 et constituer une équipe nationale pour mettre à jour régulièrement la stratégie de désendettement.

La principale constatation de l'atelier a été qu'après l'allègement prévu au titre de l'initiative PPTE, la dette extérieure de la Gambie se situerait, selon les projections, à 294,8 millions USD. Ce montant correspond à un ratio VA/exportations de 166,3%, et ne serait pas viable jusqu'en 2009. Par conséquent, la Gambie serait éligible à un allègement supplémentaire de la dette au titre de l'initiative PPTE renforcée. Par la suite, la mise en œuvre de l'IADM viendrait réduire les ratios à des niveaux nettement viables sur toute la période de projection sur 20 ans, sous réserve que le pays pratique une politique d'endettement (concessionnel) prudente.

Missions institutionnelles et missions de suivi

Burundi (Bujumbura, du 5 au 16 février). Cette mission menée par DRI visait deux objectifs : appuyer le Comité national de coordination de l'aide (CNCA) créé en août 2006 à programmer la manière de mettre en œuvre son mandat et apporter un appui à la direction du Trésor du ministère des Finances pour la mise en œuvre d'une condition convenue avec le FMI pour le déclenchement du point d'achèvement, à savoir la production d'un rapport analytique mensuel sur la dette du Burundi. Les autorités burundaises ont perçu la mission comme essentielle, car ils venaient juste d'approuver leur DSRP (Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté) final, et veulent à présent s'écarter de l'aide humanitaire qui a prédominé pendant ces dernières années de conflits. Elles envisagent d'accélérer l'absorption de leur aide liée au développement, qui devrait s'accroître avec l'atteinte par le Burundi de son point d'achèvement PPTE.

La mission a conclu à la nécessité pour le Burundi de revoir ses procédures de gestion de l'aide afin 1) d'accroître l'appropriation gouvernementale des avantages potentiels de la coordination de l'aide ; 2) de clarifier les rôles de chacun des organismes gouvernementaux dans le circuit de l'aide ; et 3) de s'assurer que chaque structure remplisse mieux ses principales fonctions, en veillant à ce que l'aide soit décaissée dans les délais et produise des résultats durables. Elle a par conséquent recommandé :

- d'organiser un atelier national de coordination de l'aide pour harmoniser les documents juridiques et valider le « document cadre » qui sert à réguler la gestion du cycle de l'aide ;
- d'améliorer l'informatisation des informations sur les flux d'aide, tant au sein du gouvernement qu'avec les donateurs ; et

- de finaliser un document sur la politique de l'aide devant servir de base pour l'alignement des donateurs aux priorités gouvernementales (sur la base de celui élaboré en 2005 avec l'appui du PRC ; voir Bulletin 26).

S'appuyant sur les meilleures pratiques dans d'autres pays en développement, la mission a décidé, avec le Secrétariat permanent de la CNCA, d'élaborer un plan d'action.

Simultanément, la mission a formé le personnel de la Direction du Trésor pour rédiger le rapport analytique sur la gestion de la dette pour janvier 2007. Elle a noté qu'un projet financé par la BAD est censé accroître l'utilisation par le Burundi du SYGADE 5.3 (Système de gestion et d'analyse de la dette) au cours des deux mois suivants, fournissant davantage de données automatiques pour les futurs rapports. La mission a également fait des recommandations sur l'organisation du travail au sein du Trésor, afin d'assurer que les personnels jouent des rôles clairement définis dans la préparation et la diffusion des futurs rapports.

Tchad (N'Djamena, du 15 au 20 janvier). Pôle-Dette a organisé une mission de formation au profit des membres du Comité national d'analyse de la dette (CONAD) et de l'Equipe technique pour l'analyse de la viabilité du désendettement (ETAVID). Cette formation faisait suite à une première mission d'appui au CONAD effectuée en avril 2005, qui avait formé des fonctionnaires sur la façon de préparer une analyse de la viabilité du désendettement et de concevoir une stratégie de réduction de l'endettement public. Cette formation, qui a duré 6 jours et vu la participation de 20 fonctionnaires, s'est donc concentrée sur la façon d'analyser la capacité de remboursement du gouvernement et ses déterminants, la façon de fixer des plafonds d'emprunt et des niveaux de déficit budgétaire viables, et comment calculer l'impact de l'allègement de la dette sur le budget.

Guinée-Bissau (Bissau, du 6 au 10 février). Pôle-Dette et DRI ont organisé une mission de suivi pour dispenser une formation aux cadres techniques de Guinée-Bissau. Les sujets portaient sur les concepts de base dans la gestion de la dette, les techniques d'analyse et d'évaluation de portefeuilles de dette, la diffusion de l'information sur la dette au sein et au-delà du cercle gouvernemental, la réduction de dette accordée au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM, et par le Club de Paris, les politiques et procédures pour mobiliser de nouveaux financements, les développements récents dans le financement international de l'aide, les meilleures pratiques dans la gestion de l'aide dans les pays de faibles revenus et le cadre macro-économique de gestion de la dette.

Les participants provenaient du ministère des Finances, du ministère de l'Economie, du Comité national de politique économique, et de la BCEAO. À la fin de la formation, les participants ont fait des recommandations sur la façon dont la Guinée-Bissau pourrait tirer le

ACTIVITÉS RÉCENTES ET EN PERSPECTIVE DU PRC PPTE *suite.*

maximum d'avantages du futur allègement de la dette et des flux d'aide. En particulier, ils ont recommandé l'adoption par le gouvernement d'un cadre juridique et institutionnel complet qui couvre toutes les étapes du processus de financement des opérations du gouvernement, l'achèvement sans délai et l'exécution du DSRP (Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté), et de renforcer davantage les capacités des personnels impliqués dans la gestion de la dette et de l'aide, afin de réduire la dépendance vis-à-vis de l'expertise extérieure.

Mali (Bamako, du 15 au 19 janvier). Pôle-Dette a organisé une mission pour le renforcement des capacités du Comité national de gestion de la dette publique au Mali. La formation, dispensée à 25 participants, s'est centrée sur les meilleures pratiques dans la gestion de la dette publique, l'expérience béninoise de coordination de la gestion de la dette publique avec la politique macro-économique, les techniques de formulation et de prévision des stratégies de financement de gouvernement, et les éléments de base de la construction des plafonds d'emprunt. À la fin de la formation, les participants ont fait plusieurs recommandations pour renforcer les capacités des personnels responsables des activités d'information et de contrôle (formulation de stratégie de la dette).

Missions d'élaboration des plan nationaux de renforcement des capacités par Pôle-Dette Au cours du dernier trimestre de 2006, les missions dans les pays membres de Pôle-Dette ont porté sur la conception des plans de renforcement des capacités (voir page 6).

Méthodologie, programme d'enseignement à distance et détachements

Au cours de ce trimestre le travail sur la méthodologie a porté sur les points suivants :

- actualisation de la documentation de l'IADM pour intégrer l'allègement attendu de la Banque interaméricaine de développement, annoncé en janvier 2007 (voir aussi page 2). Le document mis à jour est à présent disponible sur le site Web du PRC PPTE (www.hipc-cbp.org) ;
- une note technique a été préparée, pour expliquer quels indicateurs et seuils de la viabilité du désendettement sont actuellement utilisés aux niveaux international, régional et national, ainsi que les méthodologies utilisées pour leurs calculs, et les principaux buts pour lesquels ils ont été élaborés. La note explique également comment des indicateurs du CVD (Cadre d'analyse de la viabilité du désendettement) sont utilisés pour évaluer l'éligibilité des pays aux prêts et dons de l'AID (Association internationale de développement). Cette diffusion s'est fait en mars 2007 à travers le Bulletin d'information électronique du PRC, disponible sur le site www.hipc-cbp.org.
- les pages de ressources techniques du site Web du PRC PPTE (www.hipc-cbp.org) ont été mises à jour pour inclure les derniers taux de TICR, et les taux

d'intérêt et de change pour l'analyse de la stratégie de désendettement.

- le travail est en cours pour mettre à jour les manuels de l'atelier de l'AVD (analyse de la viabilité du désendettement) afin d'améliorer la méthodologie du PRC en matière de stratégie de désendettement intérieur, permettant aux fonctionnaires de s'assurer que l'émission de dette intérieure est cohérente avec les besoins de l'offre domestique de prêt (pour le financement du budget de l'État et la mise en oeuvre de la politique monétaire) et avec la demande par les institutions des secteurs financier et privé de titres publics en vue du développement du secteur financier. Les manuels d'exercice, les tableaux et les modèles, tous mis à jour, seront très prochainement disponibles à l'usage des pays.

Programme d'enseignement à distance

Dans le programme d'enseignement à distance, la plupart des étudiants ont achevé leur deuxième module et se sont engagés dans leur troisième module dans la semaine du 5 mars 2007. Les lourdes charges de travail des programmes ont empêché quelques étudiants d'achever leurs tâches dans les délais, mais la plupart font de leur mieux pour se rattraper. Les partenaires du PRC ont toujours saisi les opportunités de rencontre avec les étudiants lorsqu'ils se sont retrouvés dans les pays pour d'autres événements, comme tout récemment au Burkina Faso, au Malawi, au Sénégal et en Tanzanie. Ces réunions ont été très fructueuses et utiles pour recueillir des rétroactions sur le programme, ce qui a été très positif. À ces occasions les étudiants ont indiqué qu'ils apprennent plus que dans les ateliers. Les étudiants ont également été très élogieux sur les rétroactions et commentaires faits par les mentors. Cependant, ils ont indiqué que certaines des tâches exigeant l'utilisation des données prenaient beaucoup de temps : à cet égard le PRC a déjà entrepris de prendre des mesures pour s'assurer que les données sont fournies dans des formats plus appropriés.

Détachements

Léonard Rugwaziba Minega du Rwanda a été détaché au Centre d'études des économies africaines de l'université d'Oxford sur la période du 31 octobre au 11 novembre, afin de développer davantage la méthodologie du PRC pour analyser les effets macroéconomiques des flux d'aide. Il a travaillé sur une étude de cas du Rwanda et sur les outils de modélisation axés sur des feuilles de calculs simples pour améliorer l'analyse. Il devrait finaliser ce travail au cours d'un détachement à DRI au cours du 2ème trimestre 2007.

Changements de personnel

Quelques mouvements du personnel ont eu lieu au cours des derniers mois dans les organisations de mise en oeuvre du PRC. En particulier,

- BEAC/BCEAO Pôle-Dette. Mme Coumba FALL GUEYE, Coordinatrice technique, qui avait apporté une contribution décisive au succès de

Pôle-Dette pendant plus de 6 années, est mutée à AFRITAC-Libreville. Pôle-Dette a également recruté deux experts en macroéconomie (Appolinaire Houenou du Bénin et Gabriel Ngakoumda du Cameroun) pour qui la date de prise de service est en mars 2007.

- CEMLA a recruté un économiste, Jaime Andres Garron Bozo, de la Banque centrale de Bolivie, qui travaillera sur les deux programmes de renforcement des capacités des PPTE.
- DRI. En raison de l'absence de Yolande Eyoun, DRI a nommé Mame Pierre Kamara comme Responsable de la gestion du programme francophone à titre temporaire, et Myriam Sallah au poste d'Administratrice du programme francophone. En outre, Sandrine Lévy, de retour son congé de maternité, a repris son service au poste d'Administratrice du Programme d'enseignement à distance et Coordinatrice des voyages.

Activités en perspective

Au cours des six prochains mois, le PRC PPTE exécutera les activités suivantes :

1. **Ateliers régionaux :** L'atelier des mentors du Programme d'enseignement à distance, Pôle-Dette et MEFMI sur le nouveau Cadre d'analyse de la viabilité du désendettement (CVD) des IBW (Institutions de Bretton Woods), la formation des formateurs pour Pôle-Dette et les PALOP (Pays africains de langue officielle portugaise) ;
2. **Ateliers nationaux :** en Bolivie (2 ateliers infranationaux sur la dette), au Burundi, au Cap Vert (pays hors PRC), en Ethiopie, au Guyana, au Kenya, au Mali, au Niger, en Ouganda et au Sénégal.
3. **Missions institutionnelles et missions de suivi :** Bénin, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Honduras, Libéria, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Rwanda, Sao Tomé et Principe, Rwanda, Sénégal et Tchad.
4. **Détachements :** d'un membre du personnel de CEMLA, d'un attaché de MEFMI, d'attachés de MEFMI et Pôle-Dette auprès de DRI, et d'attachés de Pôle-Dette et des non-membres d'OR (organisations régionales) auprès du FMI à Washington.
5. **Les produits d'information :** le PRC fera circuler sa publication sur les Négociations de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée, et va préparer un manuscrit sur les meilleures pratiques institutionnelles et juridiques de gestion de la dette, va produire les Bulletins d'information 31 et 32, et diffuser 4 Bulletins d'information électroniques du PRC sur les récentes tendances en matière de gestion de la dette.

Au cours du premier trimestre le FPC CBP a poursuivi ses activités au niveau des pays en y finalisant divers cycles de projet, en développant ses produits d'information, et en continuant à aider de nouveaux candidats potentiels, tout en approfondissant les projets d'extension du programme à l'ensemble de la zone franc CFA.

PROGRÈS DES PAYS

Les pays participants au programme ont progressé comme suit :

- **La Bolivie** a demandé l'appui du PRC dans les domaines plus poussés de l'analyse et du suivi. Entre-temps le patronat bolivien, réuni au sein de la Confédération bolivienne des employeurs du privé (qui est membre du Groupe de travail national), a publié sa propre analyse de la balance des paiements (www.cepb.org.bo).
- **Le Burkina Faso** a finalisé sa phase pilote et publié son rapport.
- **Le Cameroun** a finalisé son rapport analytique (voir les conclusions en page 14), et s'apprête à clôturer sa phase pilote en mars.
- **L'Ethiopie** œuvre avec DFI à la finalisation de sa demande d'admission au PRC.
- **La Gambie** (Cycle 2) s'apprête à accueillir la seconde Mission de suivi en mars, en vue d'effectuer les vérifications de la qualité des données et de s'engager dans l'analyse et la rédaction du rapport, le suivi des priorités institutionnelles, et préparer le prochain cycle.
- **Le Ghana** a confirmé l'obtention du financement de la Banque mondiale, et met au point les dispositifs de lancement prévu au deuxième trimestre.
- **Le Honduras** suit sa demande auprès des donateurs en vue du financement de ses dispositifs d'admission dans le programme, dont le lancement est prévu au 2^{ème} trimestre.
- **Le Kenya** a bénéficié du financement de la Banque mondiale pour le programme et attend la confirmation définitive des dispositifs de son admission au PRC au 2^{ème} trimestre.
- **Le Malawi** (en cycle 3) travaille actuellement au contrôle de la qualité des données, et projette d'organiser un atelier de clôture et de diffusion des résultats en juin 2007, conjointement avec la formation pour le prochain cycle.
- **Le Nicaragua** (en cycle 1) poursuit ses travaux d'exécution et s'apprête à accueillir une mission de suivi en avril qui portera sa priorité sur les données et l'analyse.
- **Le Rwanda** finalise actuellement sa

proposition en vue de participer au PRC en 2007.

- **La Tanzanie** (Cycle 3) disposera des données préliminaires et d'une analyse synthétique pour l'atelier de clôture et de diffusion des résultats prévu au 2^{ème} trimestre 2007, qui sera suivi d'une formation en vue du lancement du prochain cycle. La publication de rapports complets sur Zanzibar et le continent est prévue.
- **L'Ouganda** (en cycle 5) a accru le taux de réponse de son enquête de plus de 90%. Actuellement le pays s'apprête à diffuser ses données, à publier un rapport analytique commun aux cycles 4 et 5, et à lancer son cycle 6 au 2^{ème} trimestre.
- **La Zambie** recherche des financements pour éventuellement relancer sa participation au programme au cours du 3^{ème} trimestre.

LE LOGICIEL DU PRC CPE

En réponse à la demande des pays, EIS a ajouté une nouvelle fonction au module administratif, afin d'accroître la convivialité et la rapidité du logiciel. La **version 1.79.7.2** comporte un bouton de « copie d'enquête » qui permet à l'utilisateur de créer une nouvelle enquête en recopiant les rubriques d'une enquête précédente (questions, années, unités monétaires, classifications industrielles, etc.) plutôt que de repartir de zéro. Les utilisateurs enregistrés peuvent télécharger cette dernière version et les nouvelles instructions qui l'accompagnent dans le *Manuel de l'utilisateur du logiciel* en suivant le lien DFI sur www.evinsol.co.uk/software.

EIS doit finaliser sous peu l'avant-projet de la section 3 du *Manuel technique du logiciel pour concepteurs* (programmation sous VBA, utilisant une base de données factice interactive), qui seront distribués aux utilisateurs pour recueillir leurs commentaires en retour. Il est également utilisé dans l'appui direct dont bénéficie la Gambie et l'Ouganda.

GOVERNANCE ET COOPÉRATION

MEFMI a accueilli son premier Atelier régional de suivi et de gestion des capitaux privés étrangers dans les pays membres de MEFMI à Lusaka (Zambie) du 5 au 9 mars, réunissant tous ses 13 États membres. L'atelier traitait de la formation dans tous les aspects du suivi et de l'analyse, avec l'appui du personnel de MEFMI et de DFI, ainsi qu'un groupe de personnes ressources de la région. D'importantes avancées méthodologiques sur des questions concernant les méthodes hors enquêtes, les états financiers et l'échantillonnage ont été programmées. En outre, les pays (participant au PRC CPE ou non) ont conduit leur propre évaluation des capacités et ont identifié

beaucoup de priorités faisant appel à l'appui de MEFMI dans des travaux futurs.

Sur un financement de DFID, WAIFEM et le Département des statistiques du FMI (STA) ont accueilli, à Accra du 26 février au 2 mars, un atelier sur le **Secteur extérieur du SGDD** avec la participation de DFI pour optimiser la coopération avec le PRC CPE. Ce fut l'occasion de lancer un module du SGDD pour un groupe de 5 pays (Gambie, Ghana, Kenya, Île Maurice, et Mozambique), et de discuter de la méthodologie, des plans d'exécution des pays, et (à la suite des réunions entre le STA et DFI en novembre dernier) d'une coordination optimale avec le PRC CPE pour les pays participant aux deux programmes.

Les résultats de ces deux événements seront rapportés plus en détail dans le prochain bulletin.

PRODUITS D'INFORMATION

Le **site Web du PRC CPE** (www.fpc-cbp.org) continue d'être actualisé toutes les 6 semaines. La dernière actualisation, qui date de janvier, a couvert les derniers développements du PRC et autres initiatives connexes (les avoirs et engagements extérieurs, la perception de l'investisseur, la RSE [responsabilité sociale des entreprises], les transactions personnelles, et la méthodologie). Les rapports analytiques des pays et le Bulletin d'information 29 sont à présent disponibles pour téléchargement aux pages du site en accès libre. Le **Communiqué n°12 du PRC CPE** a été diffusé en janvier, et le Briefing n°13 est attendu en avril. Les briefings précédents sont aussi maintenant archivés sur les pages du site Web en libre accès.

PROGRAMME DE TRAVAIL EN PERSPECTIVE

Au cours du prochain trimestre le PRC CPE entend :

- entreprendre des missions d'évaluation de la demande (Ghana, Honduras et Kenya), un atelier d'ouverture en Bolivie, une mission de suivi et un atelier de clôture au Nicaragua, ainsi que des activités combinées de clôture et de formation en Gambie, au Malawi, en Tanzanie et en Ouganda ;
- finaliser les plans d'extension du programme à l'ensemble de la zone franc CFA et de l'Amérique latine ;
- finaliser sa publication sur les conclusions analytiques ;
- poursuivre la production des produits d'information, de la méthodologie et du logiciel ;
- affiner et mettre en œuvre une stratégie de diffusion et de sensibilisation.



Le Cameroun a récemment achevé son enquête pilote sur les actifs et passifs étrangers ainsi que sur la perception des investisseurs. Un rapport complet sur les résultats sera disponible très prochainement sur les sites Web nationaux et sur celui du PRC CPE. Un Groupe de travail national comprenant des organismes publics et privés, des donateurs et des partenaires (MINEFI, MINEFI, BEAC, GICAM, CGCI, SNV et DFI) ont enquêté auprès de 226 entreprises sur les perceptions de l'investisseur, et 147 (couvrant 86% des chiffres d'affaires et 90% des capitaux étrangers) sur les actifs et passifs. Le pays a réalisé un excellent taux de réponse (près de 60%) pour une première fois sur les flux d'entrées et de sorties des capitaux étrangers. Conformément aux meilleures pratiques, les données de l'enquête ont été vérifiées et recoupées en utilisant des données de méthodes hors enquête. Comme le montre cet article, l'opération a généré d'excellentes données sur les actifs (un domaine très sensible dans la plupart des pays) et sur les engagements, ainsi que d'utiles enseignements pratiques pour les futures enquêtes.

La perception des investisseurs

Afin d'améliorer la coordination avec les autres enquêtes, le questionnaire combinait le climat d'affaires de style SFI (Société financière internationale) avec la méthodologie plus large du PRC CPE. Les principales perceptions positives des investisseurs portaient sur :

- la taille du marché national et régional, et l'accès au crédit ;
- la productivité et le coût du personnel qualifié ;
- le rapport efficacité/coût des télécommunications et de l'accès à Internet ;
- des produits d'information économique et politique de bonne qualité publiés par les organismes gouvernementaux et du secteur privé (contrairement à l'expérience enregistrée dans d'autres pays où, le bouche-à-oreille et les contacts locaux sont relativement prédominants dans ce domaine).

Globalement, la grande majorité des réponses ont considéré que le niveau de risque au Cameroun était acceptable. Ce faisant, la plupart de ces opérateurs envisagent une expansion de leurs opérations futures.

Les facteurs négatifs sont surtout liés à la gouvernance et à l'infrastructure :

- 94% ont exprimé leur préoccupation vis-à-vis de la fiscalité, à d'autres charges, et à la bureaucratie qui en découle. En moyenne, les répondants ont indiqué qu'ils ont consacré 28 jours en 2005 en réunions avec les autorités fiscales, 1,8 jour par semaine dans des procédures fiscales et douanières, et 13 jours de retard dans les opérations de dédouanement à Douala.
- 73% n'avaient pas confiance dans l'institution judiciaire.
- Près de la moitié ont noté que la corruption avait un grand impact négatif.
- Les autres défis à la concurrence incluaient la contrebande, les produits de contrefaçon, et les importations du secteur informel.
- La qualité et les coûts des transports routiers et de l'énergie ont reçu des notes médiocres.

Comme conséquence de ces constatations, les répondants ont indiqué que les domaines à améliorer prioritairement par les décideurs politiques comportaient la baisse de la fiscalité, le renforcement de l'utilisation du système de comptabilité (OHADA) ; la réforme du système judiciaire (indépendance, application effective des décisions) ; amélioration de dispositifs du code des investissements, de l'infrastructure

existante et de l'approvisionnement en énergie.

Avoirs et engagements extérieurs

Le tableau ci-dessous montre que le stock d'actifs étrangers s'est accru graduellement et substantiellement sur la période 2002-2004. Le stock des engagements a aussi augmenté mais (pour la première fois dans un pays du PRC) est demeuré inférieur à celui des actifs. Cela reflète le niveau élevé des dépôts détenus à l'étranger par des résidents camerounais : hormis ce cas, les stocks du passif étaient de 2 à 3 fois supérieurs à ceux des actifs. Les flux de d'endettement étaient supérieurs à ceux des avoirs en 2003, mais la situation s'est inversée en 2004, qui a connu une forte baisse des flux d'engagements et un accroissement des flux d'avoirs.

Actifs

Le tableau montre que les actifs au Cameroun sont majoritairement constitués de titres de dettes et non de participations directes. Le volet le plus significatif était constitué de loin par les dépôts détenus à l'étranger, suivi des crédits commerciaux vis-à-vis de bénéficiaires non liés. A titre de comparaison, l'IDE (investissement direct étranger) sous forme de prêts aux filiales venait en 3ème position, et les niveaux de participations directes et des portefeuilles d'IDE restaient faibles.

Toutes ces rubriques se sont accrues au cours de la période :

- le stock d'IDE a triplé en raison de l'augmentation des flux d'endettement intra firme. Cela s'est d'abord traduit au niveau infra régional et se rapportait aux préoccupations sur les activités minières en Mauritanie (25%), en Guinée Equatoriale (15%), au Congo Brazzaville, au Mali, au Gabon et au Tchad.
- L'activité minière a également considérablement contribué à l'accroissement des dépôts dans des banques étrangères de 7 à 9% et aux crédits commerciaux, en dépit des baisses dans d'autres secteurs.
- Les prêts accordés par le secteur financier camerounais aux non résidents sont restés inférieurs à 28 milliards de FCFA.
- Les portefeuilles d'actifs sont demeurés marginaux, et à un niveau essentiellement intra régional : Côte d'Ivoire (20%), Tchad (19%), Guinée Equatoriale (16%), et vers la France (18%)

Passifs

Le stock des engagements s'est accru de 51% entre 2002 et 2004. Parmi lesquels :

- l'IDE (investissement direct étranger) a représenté la principale contribution (plus de 60% du total avant la fin 2004). Mais cela masquait une baisse des capitaux propres à la suite de l'achèvement de l'oléoduc Tchad Cameroun et des baisses d'activités dans les secteurs du bois, du papier et de l'imprimerie, qui ont été compensées par de grosses augmentations du stock de dettes intra firmes.
- La rubrique « Autres investissements » était la seconde composante la plus importante, comprenant les dettes auprès des sources non liées (près de 40%) prenant la forme de crédits commerciaux et d'autres dettes.
- Les portefeuilles d'investissement ont été enregistrés, mais sont restés faibles.

Par secteur d'activité, l'investissement se présentait comme suit :

- Les principaux bénéficiaires étaient de loin le transport, le stockage et la communication (57%). Venait ensuite l'électricité, le gaz et l'eau (8%) ; le commerce et autres services (7%) ; les secteurs de l'agro-industrie et de la finance (6% chacun).
- Les investissements en portefeuille se sont concentrés dans les secteurs des boissons et de la finance (atteignant les 89% du stock avant fin 2004.)
- Plus de la moitié des crédits commerciaux de sources non liées a bénéficié au secteur minier en 2004, suivi par le commerce et autres services (20%), et de l'industrie chimique (11%).
- Près des deux tiers des autres dettes auprès des pourvoyeurs non liés étaient orientés vers le transport, le stockage et la communication, qui étaient principalement liés à la construction de l'oléoduc Tchad-Cameroun.

...Et par pays pourvoyeur...

- L'essentiel de l'IDE provenait des États-Unis (41% en 2004), et s'est concentré dans les transports, le stockage et la communication. La France suivait (31%), mais avait en revanche investi plus largement dans tous les secteurs impliquant une vaste connaissance des opportunités. Les investisseurs de la région comprenaient la Côte d'Ivoire, l'île Maurice, le Nigéria et le Sénégal.
- Les deux tiers du portefeuille provenaient de l'Union européenne, même si les pourvoyeurs ont beaucoup fluctué, reflétant sans doute la volatilité inhérente, tout particulièrement avec une chute de la part des Pays-Bas de 55% à 15% du stock.

Avoirs et engagements extérieurs du Cameroun (en milliards de francs CFA)

Rubrique	Actifs					Passifs				
	Stock 2002	Flux 2003	Stock 2003	Flux 2004	Stock 2004	Stock 2002	Flux 2003	Stock 2003	Flux 2004	Stock 2004
TOTAL (y compris les dépôts)	2531	423	2954	603	3557	1884	617	2500	350	2850
IDE (investissement direct étranger)	116	104	220	135	355	1261	296	1557	154	1711
Participations directes	8	...	8	1	9	959	145	1104	-76	1028
IDette inter-entreprises	109	103	212	134	346	302	152	453	230	683
Portfeuille	2	...	2	1	3	7	1	8	17	25
Autres	2413	319	2732	468	3200	617	319	936	179	1115
Crédits commerciaux	477	174	651	292	943	245	199	444	211	656
Autres dettes	15	12	27	0	27	372	120	492	-33	459
Dépôts	1921	133	2054	176	2230	-	-	-	-	-

L'ACCÈS ET L'UTILISATION DES SOURCES DE DONNÉES INTERNATIONALES SUR LES AVOIRS ET ENGAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le Bulletin d'information 29 examinait à quel point les compilateurs internationaux utilisent des données du PRC CPE des pays, comparait des ensembles de données internationales, et faisait des observations générales sur leur qualité. Le PRC CPE encourage les pays à se rapporter à des données internationales afin d'en effectuer des recoupements avec leurs propres données nationales, à combler les lacunes, à évaluer le degré d'acceptation des données nationales, et comparer les tendances nationales avec celles plus élargies de la région et du monde pour l'analyse et la prise de décision politique. Cet article décrit comment accéder à des ensembles de données internationales et les utiliser, en mettant l'accent sur ceux qui fournissent des avantages analytiques supplémentaires.

Annuaire statistique de la balance de paiements du FMI (ASBDP)

L'ASBDP est la source la plus largement connue en termes de couverture. Sa publication est annuelle, concomitante du MBP5 (Manuel de la balance des paiements, 5ème édition), et de ce fait une des principales références. Malheureusement, il n'est pas disponible gratuitement au téléchargement et doit être acheté auprès du FMI. La première partie comporte les tableaux des pays, la deuxième les tableaux régionaux et mondiaux, et la 3ème partie les méta données. Les tableaux de pays de la 1ère partie présentent une série chronologique de 8 années sur données historiques en dollars US, codifiées selon les conventions du FMI ou de l'OCDE.

- Le Tableau 1 présente un résumé en 1 page des rubriques des comptes financiers;
- Le Tableau 2 est un meilleur point de référence, où le compte courant est désagrégé en 4 pages (y compris les revenus de l'investissement et les transferts), le compte de capital (y compris les transferts des migrants) et le compte financier (où sont détaillées les rubriques mentionnées ci-dessus) ;
- Tableau 3 : La Position extérieure globale (PEG) n'est disponible que pour certains pays (et est présentée comme une série chronologique de stocks de fin de période, plutôt que comme une PEG au sens strict).

Comme on l'a montré dans le Bulletin d'information 29, les données de la balance des paiements ou de la Position extérieure globale sont issues des sources nationales.

Les rapports pays du FMI

Il est possible de les télécharger gratuitement sur le site Web (www.imf.org) en suivant, depuis la page d'accueil, les liens « Information by country A-Z » (rapport d'information sur les pays de A à Z). Sur la page de chaque pays les publications sont présentées dans l'ordre chronologique inverse et il est également possible de les trier par type de document. On peut y trouver des ressources très utiles à l'analyse et à la mise en œuvre politique, des données plus récentes que celles de l'ASBDP, ainsi que des données projetées. S'agissant toutefois des données chronologiques, celles-ci ne sont pas aussi

exhaustives que les IDE (investissements directs étrangers) de l'ASBDP ou de la CNUCED, et ne sont pas toujours compatibles avec le MBP5.

Les rapports sur l'article IV contiennent des développements économiques récents. La rubrique « Autres sujets » (qui peut par exemple inclure une discussion sur la qualité des données). S'y retrouvent aussi des documents de synthèse sur les indicateurs de la balance des paiements. Les rapports sur les sujets choisis couvrent des questions thématiques. Une Annexe statistique peut être publiée séparément ou attachée aux rapports sur les sujets choisis. En plus du document de synthèse de la balance des paiements, elle peut inclure des données utiles à l'analyse, par exemple du régime fiscal, des indicateurs de l'emploi et sectoriels, de l'infrastructure et des prix. Les rapports sur la FRPC (Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance) couvrent les politiques en cours et les intentions du gouvernement, et peuvent être utiles pour corréliser les plans nationaux de développement aux Plans d'action politique du PRC, par exemple pour la croissance économique sectorielle, les priorités régionales et la RSE (responsabilité sociale des entreprises).

Le Financement du développement global de la Banque mondiale

Le volume 1 contient des analyses et des perspectives qui touchent souvent aux questions liées au PRC, et les tableaux synthétiques téléchargeables en libre accès sur le site Web de la Banque mondiale (www.worldbank.org). Le volume 2, disponible à la vente, contient les tableaux des pays. Il comporte 10 sections contenant des séries chronologiques sur plusieurs années, en USD. Celles-ci ne sont pas entièrement compatibles avec le MBP5. Les principaux postes comprennent les données sur la dette à long terme, l'IDE net, les portefeuilles d'actions, les profits d'IDE rapatriés, les transferts privés nets, et les envois de fonds des travailleurs. Cependant, les arriérés et la dette à court terme ne distinguent pas la dette privée non garantie et, malheureusement, pour plusieurs des pays à faibles revenus les données de la DESP (dette extérieure du secteur privé) ne sont pas publiées. Des données sont compilées à partir de sources secondaires (la plupart du temps de pays en développement).

Les bases de données et les analyses de la CNUCED sur l'IDE

La CNUCED compile les données sur l'IDE (investissement direct étranger) et les informations connexes dans les bases de données suivantes : IDE/sociétés transnationales (la source primaire des données de l'ONU sur l'investissement direct étranger et les activités des multinationales) ; fusions et acquisitions transfrontalières (échanges et acteurs impliqués) ; les plus grandes sociétés transnationales (ventes, capitaux, emplois, etc.) ; les traités relatifs à l'investissement et à la fiscalité par pays et région. Beaucoup de données sont librement disponibles dans différents formats sur le site Web (www.unctad.org), et peuvent être consultées en ligne (sous réserve d'une inscription gratuite sur le site) avec un service pour préparer des extraits de données.

Le Rapport sur l'investissement dans le monde (RIM) librement téléchargeable est un bon point de départ. Les parties 1 et 2 contiennent les analyses mondiale et régionale. L'annexe A présente d'autres données analytiques, des sources de données et des méthodes par pays. L'annexe B présente les séries chronologiques par pays et par région en USD des flux d'entrées et de sorties d'IDE, des entrées et des sorties de capitaux, des flux de FBCF (formation brute de capital fixe) et des stocks par rapport au PIB. Des tableaux supplémentaires distinguent les transactions de fusions acquisitions par région ou par pays et par secteur d'activité. La majeure partie des données est obtenue auprès des agences nationales de promotion des investissements.

La base de données IDE de l'OCDE

La base de données des statistiques internationales de l'IDE et l'annuaire qui en découle peuvent être obtenus sur le site de l'OCDE. Les deux comportent des documents de synthèse et des tableaux détaillés par pays et par secteur. Cependant, tous les deux sont payants, même s'il reste possible de s'abonner gratuitement à une version d'évaluation à la rubrique Base de données (sur le site www.sourceoecd.org). Les pays peuvent alternativement vouloir entrer en contact avec la Division de l'investissement de l'OCDE, pour s'enquérir de la disponibilité et de la meilleure façon d'accéder aux sources des données des créanciers sur l'IDE par pays sur le site www.oecd.org/daf/investment. Ce site comporte également des liens pour le téléchargement gratuit d'informations connexes sur les normes et codes ainsi que des analyses. Ces données sont d'un intérêt inestimable pour le recoupement des données des bailleurs de fonds par rapport aux données recueillies dans les pays, et sont recommandées pour tous les pays.

L'Action commune sur la dette extérieure (ACDE) de la BRI, de l'OCDE, du FMI et de la Banque mondiale

Sa pertinence est limitée pour les pays du PRC CPE, dans la mesure où sa production de données s'oriente essentiellement vers les pays de la NSDD (Norme spéciale de diffusion des données économiques et financières). Un projet est en cours pour son extension aux pays du SGDD (Système général de diffusion des données), ce qui ferait de l'ACDE le premier point de référence pour les pays qui chercheraient à recouper leurs données avec celles des bailleurs, puisqu'elles intègrent les données des bailleurs issues des la BRI (Banque des règlements internationaux). Malheureusement, la base de données de l'ACDE ne dissocie pas la dette extérieure des secteurs public et privé. Par conséquent, à partir de la page d'accueil (www.jedh.org), les utilisateurs sont invités à suivre le lien du « calendrier de publication des données », qui conduit à une page qui indique laquelle des quatre institutions participantes assume les données de chaque poste. Le lien vers « Contact JEDH » de cette page donne les coordonnées de la personne (dans presque tous les cas de la BRI) que les pays doivent contacter pour obtenir de plus amples informations sur la DESP.

QUESTIONS TECHNIQUES SUR L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Quelles sont les meilleures conditions d'allègement de la dette disponibles auprès des créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris ?

La publication n°11 du PRC PPTE, NÉGOCIATIONS RELATIVES À LA RÉDUCTION DE LA DETTE AU TITRE DE L'INITIATIVE PPTE ET AU-DELÀ sera bientôt publiée. En cours de finalisation, nous y avons mis à jour les informations sur les conditions posées par tous les créanciers, et constaté des progrès considérables sur la dette russe, les créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris, les institutions multilatérales et les procès. Nous publions ci-dessous la nouvelle version de notre tableau, qui décrit les pratiques des créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris. Ceux d'entre vous qui sont en pourparlers avec ces créanciers repèreront probablement quelques conditions préalables très utiles fixées par d'autre PPTE dans ces négociations. Pour plus de détails et pour toute assistance supplémentaire, veuillez nous contacter à DRI.

Meilleures conditions convenues avec des créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris						
	Type de dette	Différé de remboursement	Périodicité des échéances	Taux d'intérêt de base	Marge	Sanctions
					%	%
Algérie	Concessionnel	7	24	2%	0	1
Angola	Aucun accord d'allègement - le créancier est PPTE et manque des ressources.					
Argentine	Rachats à 8-16% de la valeur faciale mais remboursement rapide du reste					
Bulgarie	Bilatéral	Allègement comparable		Réduit de 5% à 0%	0	4
	Commercial	Aucun allègement de la dette - voir poursuites au chapitre 7				
Burundi	Aucun allègement mais menaces et poursuites initiales abandonnées - voir chapitre 7					
Cap Vert	Aucun traitement comparable - dette sous forme de transactions personnelles					
Chine	Commercial	Aucun allègement PPTE comparable		LIBOR	1	1
	APD (aide publique au développement)	Comparable - annulation de 100% de l'encours en 2004 en cas de relation diplomatique				
Colombie	Traitement comparable promis par le FMI au Honduras					
Costa Rica	Négociations en cours pour accorder un allègement comparable					
Côte d'Ivoire	Aucun accord d'allègement - le créancier est PPTE et manque des ressources - mais a abandonné les poursuites.					
Cuba	Annule 100% pour les pays entretenant de bonnes relations					
République tchèque	Rachat à 10-16% de la valeur faciale - comparable avec Lyon ou Cologne					
Congo RDC	Aucun accord d'allègement - le créancier est PPTE et manque des ressources.					
Equateur	Aucun accord d'allègement - contraintes juridiques à l'annulation mentionnées					
Egypte	Aucun accord d'allègement					
Guatemala	Rachat de la dette par l'Espagne, puis accord d'allègement comparable PPTE					
Honduras	Opération similaire à celle du Guatemala indiquée					
Hongrie	Commercial	90% d'annulation, rééchelonnement du reste sur 16 ans, 0 différé, 0% d'intérêt pendant le différé				
Inde	APD (aide publique au développement)	Comparable - lignes de crédit passées en perte à 100%				
	ECGCorporation	Aucun allègement comparable		LIBOR	2	1
Iran	Aucun accord d'allègement - contraintes juridiques à l'annulation mentionnées					
Irak	Aucun accord d'allègement pour 7 pays - dette revenue à des banques commerciales qui ont engagé des poursuites					
Corée (RDP)	Aucun accord d'allègement					
Corée (Rép.)	Concessionnel			Réduit de 2,5% à 1%		2
Koweït	Fonds koweïtien	10	30	1-4,5%, réduit à 0,5-2%	0	0
	AKI	Aucun accord avec les pays PPTE - doit changer la loi				
Libye	Mélange d'annulation, de conversion à 20% et de paiement - non comparable en général					
Mexique	90,5% d'annulation au titre de PPTE					
Maroc	Promesse faite, mais aucun allègement comparable déjà accordé					
Namibie	Aucun accord d'allègement					
Niger	Aucun accord d'allègement - le créancier est PPTE et manque des ressources.					
Nigeria	Aucun accord d'allègement					
Oman	Aucun accord d'allègement pour 6 pays					
Pologne	80% d'annulation et 20% pour les frais de chancellerie - comparable à PPTE I					
Pérou	Aucun accord pour participer au PPTE - invoque des contraintes juridiques					
La Roumanie	Rachats à 8-10% de la valeur faciale mais une partie vendue à des banques commerciales					
Rwanda	Comparable à l'allègement à l'Ouganda mais non à la RDC					
Arabie Saoudite	Fond saoudien (si totalement décaissé)	10	30	Réduit de l'origine à 1-2%	0	0
Serbie (ex-Yugoslavie)	Des rachats d'anciens para publics avec 95% de remise, plusieurs plafonds puis poursuites - voir chapitre 7					
Slovaque (Rép.)	Commercial	6	23	0% pendant 10 ans puis 3% sur 3 ans	0	1
Afrique du Sud	Annulation de 100% de la dette					
Taiwan	Aucun accord d'allègement pour 11 pays - poursuites contre le Niger - voir chapitre 7					
Tanzanie	Rachat de la dette de l'Ouganda sur financement de l'Autriche à 10%, et annulation du reste					
Thaïlande	Aucun accord d'allègement					
Emirats Arabes unis	Fonds Abu Dhabi (uniquement les arriérés)	5	12	Non comparable - 2%	0	0
Vénézuëla	Annule 100% pour les pays entretenant de bonnes relations					
Zambie	Aucun accord d'allègement - le créancier est PPTE et manque des ressources.					
Zimbabwe	Aucun accord d'allègement - le créancier est très endetté et manque de ressources					

Sources: Gouvernements PPTE; FMI/Banque mondiale Septembre 2006